



COMMUNIQUÉ

N° : 29

Collaboration plus étroite avec les gouvernements pour contrer le terrorisme

2 juin 2016 (Dublin) – La 72^e Assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA) a adopté de façon unanime une résolution qui dénonce le terrorisme et réclame une coopération plus intense parmi les gouvernements et entre ces derniers et l'industrie aérienne en vue de maintenir la sûreté de l'aviation.

« Les assises de la sûreté ont été ébranlées par des tragédies. Au cours des douze derniers mois, les terroristes ont commis des atrocités qui ont atteint le vol Metrojet 9268, le vol Daallo 159 et l'aéroport de Bruxelles. Ces événements nous rappellent cruellement que l'aviation est vulnérable. Les compagnies aériennes dépendent des gouvernements pour assurer la sécurité des passagers et des employés, dans le cadre de leur responsabilité à l'égard de la sécurité nationale. Nous sommes résolus à travailler avec eux pour venir à bout de cette difficile tâche », a déclaré M. Tony Tyler, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

La résolution engage les compagnies aériennes à collaborer avec les aéroports et les autres parties prenantes pour contrer la menace terroriste et enjoint les gouvernements de :

- travailler en partenariat entre eux et avec les compagnies aériennes pour contrer la menace terroriste contre l'aviation, reconnaissant le rôle crucial de l'OACI en cette matière;
- engager toutes les ressources gouvernementales possibles, notamment dans le domaine du renseignements, pour combattre l'utilisation de l'aviation à des fins terroristes; et
- partager l'information pertinente pour faire en sorte que les mesures de prévention et les réactions aux actes de terrorismes soient appropriées et efficaces.

La résolution renforce l'engagement à coopérer de la Global Travel Association Coalition (dont l'IATA fait partie) au lendemain des attaques de Bruxelles.

La récente attaque contre l'aéroport de Bruxelles a mis en évidence l'importance de la sûreté dans les zones du côté ville des aéroports. Les gouvernements sont entièrement responsables de la sûreté dans cette zone et le moyen de défense le plus efficace fait intervenir le renseignement pour arrêter les terroristes bien avant qu'ils atteignent l'aéroport.

Les risques dans les zones publiques des aéroports peuvent être atténués, toutefois, au moyen de processus efficaces :

- L'IATA collabore avec le Conseil international des aéroports (ACI) pour élargir la portée du projet [Smart Security](#), afin de simplifier les contrôles de sûreté des aéroports grâce à des technologies modernes et une approche fondée sur le risque. Cela procurera un triple avantage, soit (1) réduire les files d'attente du côté ville, (2) obtenir un meilleur contrôle de sûreté et (3) améliorer l'expérience de voyage.
- L'IATA collabore avec ses partenaires de la chaîne de valeur pour réaliser le projet [Fast Travel](#), qui accélérera le traitement des passagers en offrant des options de libre-service. L'enregistrement par Internet et l'impression à domicile des étiquettes de bagage permettront aux passagers d'être prêts à voyager à l'arrivée à l'aéroport, ce qui réduira le temps d'attente du côté ville.

« Le renseignement est l'outil le plus important dont les gouvernements disposent pour protéger leurs citoyens où qu'ils soient, au travail, à la maison ou en voyage. Les grandes foules sont le plus à risque. L'industrie contribue à cet effort en mettant en place des mesures pratiques, les projets Smart Security et Fast Travel, qui visent à atténuer le risque en réduisant les files d'attente aux aéroports », explique M. Tyler.

Le texte intégral de la résolution est disponible sur le site iata.org.

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Téléphone :

Dublin : +353 1 240 7938

Genève : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 264 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.
- Visitez notre page Twitter – <http://twitter.com/iata2press> – spécialement conçue pour les médias, ou prenez connaissance des délibérations de l'AGA sur #IATAAGM.
- D'autres ressources et du matériel multimédia sont disponibles pour les médias sur la page www.iata.org/agm-news.